



## Délai livraison menuiserie ayant entraîné dégâts des eaux.

Par **ibizavenus**, le **28/10/2008** à **09:21**

mon artisan menuisier a depuis kle debut fait plusieurs erreurs: baie vitrée qui n'est pa de la bonne taille, oubli de prendre les mesures de certaines fenetre, mauvaise information donnée par le vendeur, délai de pose retardé, ( 3 semaines que nous les attendons), cela a entrainer des degats des eaux dans la maison. quels recours pouvons nous avoir contre cette entreprise qui ne reconnait nullement ses tors??